

Foncier agricole : analyse comparée des Schémas directeurs régionaux des exploitations agricoles

19 avril 2023

La revue *Économie rurale* a consacré son premier numéro de 2023 au foncier agricole, nouvel enjeu des politiques d'aménagement de l'espace. Parmi les six contributions de ce numéro, un chercheur d'INRAE Clermont-Ferrand présente une étude comparée des Schémas directeurs régionaux des exploitations agricoles (SDREA), qui définissent le cadre du contrôle des structures régulant l'accès au foncier agricole. Il relève des différences entre les SDREA, notamment sur les critères de priorisation qui permettent d'arbitrer les demandes concurrentes de reprise de terres. Les régions dont les productions sont très spécialisées ont tendance à avoir des documents dont la rédaction est moins détaillée : les types d'exploitations et les zones agricoles du territoire y sont plus homogènes, ce qui réduit le nombre et la complexité des critères de priorisation. L'auteur note également que plus les documents précisent ces critères, moins ils laissent de place aux acteurs locaux pour s'exprimer au sein des Commissions départementales d'orientation agricole (CDOA).

Source : [*Économie rurale*](#)